

CONIPUR CE eco

Revêtement Intérieur, Elastique Combiné pour Gymnases

Domaine d'application Sols sportifs pour gymnases aux utilisations diverses

Systeme

		produit	consommation	application	information supplémentaire
panneau de distribution de la charge	ou	bâti du bois adhésif	25 - 50 mm env. 40 g/m ²	rainure et languette	Le bâti du bois et l'adhésif doivent être approuvés par CONICA. Teneur en humidité du bois < 7%, Humidité de l'air 25 - 65%. Avant de continuer affûter et nettoyer la surface à fond
		CONIPUR WBI wooden matrix, 15 + 15 mm	<i>Pour des informations supplémentaires s.v.p. veuillez-voir la fiche technique</i>		
		<i>meulage de la surface de bois est nécessaire en tous cas</i>			
couche élastique		CONIPUR 111 couche élastique préfabriqué	0.8 kg/m ²	racle dentelée	La couche élastique (tapis de granulats ou de mousse) doit être approuvée par CONICA – normalement l'épaisseur du tapis est 4 - 6 mm.
bouche-pores	couche inter-médiaire	CONIPUR 220	0.6 kg/m ²	truelle avec une lisière droite	Epaisseur du tapis élastique 4-6 mm Cette étape est nécessaire pour éviter de laisser des pores ouverts dans la couche élastique qui pourraient conduire à la formation de bulles dans la couche de finition.
		CONIPUR 220	0.3 – 0.4 kg/m ²	truelle avec une lisière droite	
revêtement	couche de masse	CONIPUR 3330 (CONIPUR 227)	2.2 kg/m ² = 2mm 3.3 kg/m ² = 3mm épaisseur du revêtement (2.8 kg/m ² resp. 4.2 kg/m ²)	racle dentelée	Afin d'assurer une épaisseur de 2 mm du CONIPUR 3330 , la planéité du substrat ne doit pas dépasser une tolérance de 2 mm mesuré avec un bord droit sur 4m . Un ruban adhésif en mousse est affixé aux bords de la surface pour éviter que le revêtement coule
couche de finition		CONIPUR 67	0.15 kg/m ²	rouleau	Les teintes avec un pouvoir couvrant faible devront être appliquées en plusieurs couches jusqu'à l'obtention de l'opacité souhaitée. Les teintes facilement salissantes devront être recouvertes d'une couche de finition transparente.
marquage		CONIPUR 3100	15 g/m	rouleau/brosse	Les teintes avec un faible pouvoir couvrant devront être appliquées en deux couches au minimum.

Épaisseur totale du système

$x + 2$ mm, x = épaisseur du bâti du bois et de la couche élastique préfabriqué (épaisseur recommandé 4 - 6 mm)

Caractéristiques techniques

		Épaisseur en mm (couche élastique + finition)	résultat	Objectif	remarques
EN 14904	Absorption des chocs	environ 35 mm	58 %	Type 3: $\geq 45 < 55$ % Type 4: $\geq 55 < 75$ %	Données fournies à partir d'un rapport d'essai EN. Couche élastique comme spécifiée dans le rapport.
	Déformation standard	environ 35 mm	4.0 mm	Type 3: $\geq 1.8 < 5,0$ (mm) Type 4: $\geq 2.3 < 5.0$ (mm)	
	Charge roulante	environ 35 mm	1500 Nm	1500 Nm	
	Empreinte résiduelle	environ 35 mm	0.18 mm	≤ 0.5 mm	
	Rebond de balle	environ 35 mm	97 %	≥ 90 %	
	Friction	environ 35 mm	81	80-110	

* Pour obtenir les rapports d'essai, veuillez les télécharger de notre site web ou contacter notre service technique.

Les indications ci-dessus sont données à titre indicatif et sans intention de servir à l'établissement de spécifications.

Préparation du support

Substrats à traiter doivent être ferme, sec et portante, exempt de particules et de substances molles et fragiles qui nuisent à l'adhérence tels que l'huile, la graisse, les marques de dérapage en caoutchouc, peinture ou d'autres contaminants.

Substrats en béton doit contenir une barrière contre l'humidité (humide preuve de DPM à membrane). La résistance à la traction minimale du béton doit être de 1.0 N/mm². L'humidité résiduelle du béton doit être inférieure à 4%.

La température du support doit être supérieure d'au moins 3° C au point de rosée. La température optimale des deux composants se situe lors du mélange / application entre 15 et 25 °C.

La planéité du substrat ne doit pas dépasser une tolérance de 2 mm en maximum mesuré avec un bord droit sur 4 m avant l'application de CONIPUR 3330. Si la tolérance est plus grande, le revêtement coule dans les points bas. Ainsi, une épaisseur totale de la couche de 2 mm n'est plus garantie. Cela a un impact direct sur les propriétés mécaniques.

Pour l'application de CONIPUR 227 nous nous référons - en ce qui concerne la planéité du sous-sol - à la DIN 18202.

Mise en œuvre

Couche élastique

Sous le sous-bas en bois, une couche élastique d'environ 15 mm (par exemple tapis de mousse) doit être installée. Le tapis doit être fixé ponctuel pour l'empêcher de bouger.

Sur le dessus de la couche élastique une feuille de polyéthylène est posée. La feuille sert comme barrière contre l'humidité supplémentaire et facilite le travail avec les plaques de bois.

Bâti de bois (panneau de distribution de la charge)

La première ligne serait installée ainsi que la rainure montre en direction du mur.

L'espace entre le bâti de bois et le mur devrait mesurer 15 mm. Pour le conserver nous recommandons d'utiliser des garde-places. L'espace est nécessaire pour que le bois puisse s'agrandir. Assurez-vous que cet espace se conserve pour longtemps.

On construit la deuxième ligne au moins 400 mm jusqu'à 500 mm décalé de la première ligne (si nécessaire on coupe une nouvelle pièce du bois). Les lignes suivantes seront mises en place à la même façon. Les positions des bagues doivent être clairement marqués pour et coupés plus tard.

Le bâti de bois serait collé entre les rainures et les languettes. Ensuite les couches seront pressées.

L'adhésif nécessite environ 24 heures pour durcir. Pendant ce temps aucun fallait entre.

Couche élastique aux points

On applique l'adhésif CONIPUR 111 à l'aide d'une racle dentelée et pose le tapis élastique dans le CONIPUR 111 fraîchement appliqué.

Les bords du tapis seront maintenus par la pose de poids en accordant l'attention toute particulière aux joints: Il est très important de ne laisser aucun joint ouvert.

On passe toute la surface au rouleau de 50 kg après 30 à 60 minutes d'attente (selon température). Les poids resteront sur le tapis jusqu'à que l'adhésif est complètement durcit (normalement une nuit d'attente suffit).

On bouche les pores du tapis en appliquant le CONIPUR 220 à l'aide d'une truelle ou d'une racle. Afin d'assurer à 100% le bouche pore de la couche élastique, on applique environ 0.3 kg/m² de CONIPUR 220.

Un ruban adhésif en mousse est affixé aux bords de la surface pour éviter que le revêtement coule.

Après la surface a durcit pendant une nuit on applique CONIPUR 3330 (CONIPUR 227) à l'aide d'une truelle ou d'une racle - la consommation est environ 2.2 kg/m² (2.8 kg/m²) pour une couche de 2mm.



Pour finir on applique le CONIPUR 67 avec un rouleau micro fibre dans la règle de l'art afin d'éviter toute trace de rouleau. Limiter au maximum la zone de chevauchement entre deux bandes appliquées.

Il est nécessaire de ré-enroule le produit fraîchement appliqué avec un deuxième rouleau de peinture propre, afin d'obtenir une surface uniforme exempte de coups de rouleau.

Remarques

Si le tapis élastique en granulats ou mousse possède une épaisseur de 10 mm ou plus, ou si la surface du gymnase est destinée à plusieurs types de sport, nous recommandons la pose d'un tissu de renforcement supplémentaire.

Veillez-vous référer à notre manuel technique pour plus d'informations ou contacter notre service technique.

Pour la mise en œuvre et l'application, veuillez consulter nos "directives générales d'application pour les systèmes de revêtements de sols sportifs intérieurs et extérieurs".

Pour toute information complémentaire, veuillez, s'il vous plaît consulter nos fiches techniques ou contacter notre service technique.

CE marquage si le produit est utiliser pour l'installation selon fiche technique

CONIPUR CE eco



CONICA AG, Industriestr. 26, 8207 Schaffhausen, Suisse

13

SY/CE/E2/2013

EN 14904:2006

revêtement intérieur, élastique à la surface combiné pour gymnases
CONIPUR CE eco

EN 14904: E_{fl} - 19mg - 81 - 58% - 1500N - E1

caractéristique essentielle	performance	spécifications techniques harmonisées
comportement au feu	E _{fl}	EN 14904:2006
abrasion	19 mg	EN 14904:2006
friction	81	EN 14904:2006
absorption des chocs	58 %	EN 14904:2006
durabilité	1500N	EN 14904:2006
remise des substances dangereuses	classe E1	EN 14904:2006